

A l'heure où j'écris cet article le moral est au plus bas chez les agriculteurs, et pour cause :

- Une météo très pluvieuse ! Difficile, voire impossible, dans certaines parcelles d'effectuer les semis, de récolter les premiers fourrages, ou de mettre en pâtures. Certaines parcelles sont même inondées. Si ce n'est pas le gel printanier qui a affecté les vignes et les vergers. Et cela n'éloigne pas le risque d'une sécheresse cet été...
- Mais aussi la guerre qui sévit toujours en Ukraine et au Moyen-Orient qui impacte aussi l'agriculture de notre pays.

Le monde agricole s'est révolté ce printemps : un mouvement commencé par des agriculteurs mais vite repris par les syndicats (les élections Chambre sont dans quelques mois, ce n'est pas anodin).

Parmi les revendications qui ont été arrachées au Gouvernement on trouve l'utilisation d'herbicides précédemment interdits en France, la création de méga bassines, le remboursement de la taxe GNR...

Mais est-ce la méthode pour changer la politique agricole ? Qu'en est-il de la biodiversité, du dégagement de carbone ? ou du partage de l'eau ? Aura-t-on toujours du pétrole pour mettre dans nos tracteurs et nos moissonneuses ?

Tous ces problèmes s'ajoutent aux difficultés personnelles que subissent les exploitants et créent un certain mal-être dans la profession. On a constaté sur le premier trimestre 2024 une augmentation des appels dans nos associations. Des groupes de parole et d'échanges sont mis en place dans les départements pour créer un lien social, de la convivialité et surtout reconnaître les savoirs de chacun.

Appeler pour demander de l'aide est difficile, il faut du courage pour partager ses problèmes avec des personnes qu'on ne connaît pas. Mais le rôle de nos bénévoles, qui se forment en continu, c'est d'être à l'écoute, de redonner confiance et faire un bout de chemin avec la personne, et sauver la ferme quand c'est possible.

Merci à tous celles et ceux qui soutiennent notre action : continuons ensemble à faire connaître Solidarité Paysans auprès des personnes qui en ont besoin.

Jean Vuillet, SP25

ÉCHEANCIER DES PROCHAINES DATES CLÉS :

- fin septembre : 1er prélèvement des impôts
(si difficulté, il est possible de demander un report 15 jours avant)
- mi-octobre : paiement des taxes foncières



Nicolas

ACTUALITÉS

Loi sur l'orientation agricole & les allers-retours avec le Ministère

Depuis plusieurs mois, l'actualité nous rappelle la crise du monde agricole à travers des manifestations où s'expriment des revendications diverses, parfois contradictoires, voire même opposées.



- le besoin de faciliter l'accès aux droits sociaux dont le RSA ;
- le maintien des procédures collectives au tribunal judiciaire...

Le besoin de simplification évoqué par la profession a permis à Solidarité Paysans de porter auprès du gouvernement des propositions concrètes : **"50 mesures identifiées pour simplifier et assurer le redressement des exploitations"**.

Nous avons pu défendre un certain nombre de ces propositions auprès du cabinet du Premier ministre, des ministères de l'Agriculture, de l'Économie et des Finances, ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité :

- la nécessité de supprimer l'obligation de certification comptable par un centre de gestion agréée pour l'accès aux aides ;
- la possibilité des agriculteurs en période d'observation (dans le cas de procédure collective) d'avoir accès aux aides publiques ;
- la possibilité de prolonger la durée des échéanciers de paiement des cotisations sociales à 8 ans pour faciliter un règlement par voie amiable ;

Malgré une forte implication pour défendre nos nombreuses contributions, les propositions concrètes répondant aux besoins cruciaux des paysans ne sont pas entendues et les mesures déployées représentent parfois une perte de droits.

Parallèlement, le gouvernement a fait un certain nombre d'annonces concernant la gestion de la crise : des mesures à court terme pour gérer les difficultés de trésorerie, pour faciliter l'investissement des exploitations ; **malheureusement la plupart de ces dispositifs ne sont pas accessibles aux personnes les plus en difficulté.**

Quant à la loi d'orientation en débat, elle n'est pas à la hauteur des enjeux pour garantir un revenu décent à tous les agriculteurs et agricultrices, installer de nombreux paysans et permettre le maintien de toutes les fermes existantes en sécurisant financièrement leur transition écologique.

Marie-Andrée Besson, SP National et SP 39

La médiation au sein des GAEC : Solidarité Paysans peut aussi vous accompagner

Une exploitation agricole en société, c'est une **dynamique collective de travail**. Mais ce n'est pas toujours évident de travailler, décider, discuter, ou se questionner à plusieurs.

Le **conciliateur de GAEC**, nommé lors de la constitution de celui-ci, est désigné pour cela. D'où l'importance de prendre le temps de le choisir et d'entretenir des liens réguliers avec lui (même quand ça va). La MSA met aussi en place une session d'information « **Cultiver la communication sur son exploitation** ». Des sessions sont régulièrement prévues dans l'année, **dont la prochaine est le 03/12/24 au Lycée de Montmorot (39)**.

Solidarité Paysans, peut aussi intervenir comme conciliateur au sein d'un GAEC, d'une EARL ou de toutes autres sociétés agricoles. Ce n'est pas un médiateur professionnel, mais les bénévoles sont formés pour proposer et construire avec les personnes un cadre bienveillant et sécurisant de parole et d'écoute, afin que toutes les personnes présentes puissent s'exprimer pleinement et de manière constructive et être entendue dans leurs besoins.

Solidarité Paysans accompagne chaque travailleur et travailleuse agricole qui lui en fait la demande, quel que soit ces besoins et sa situation. Cet accompagnement est gratuit et confidentiel. *Si vous pensez que cette proposition peut convenir à votre situation, → alors n'hésitez plus et contactez l'association locale de votre département !*



ACTUALITÉS

Bon à savoir : la mention « EI » sur vos factures !

Depuis le 15 mai 2022 les exploitants individuels ont l'**obligation** d'indiquer sur leurs factures, notes de commande, tarifs et documents publicitaires ainsi que sur toutes correspondances et tous récépissés concernant leur activité, la **mention « entrepreneur individuel » ou les initiales « EI » avant ou après leur nom** (art R123-237 du code de commerce).

A défaut, ils risquent une amende de 4e classe (pouvant aller jusqu'à 750 euros), ainsi qu'un recours des créanciers professionnels sur leur patrimoine personnel, pour défaut de séparation des patrimoines.



« Partir pour rebondir » : nouveau dispositif de la MSA

Ce dispositif de la MSA permet **un coup de pouce pour financer un départ en vacances**. Un accompagnement à la préparation et à la réalisation du séjour est aussi prévu. Ce dispositif est tourné vers les familles, sous conditions de ressources et les agriculteur·rices en difficulté.

N'hésitez pas à contacter les assistants sociaux de la MSA !



Relèvement du seuil du micro-BA

Le régime fiscal du **micro-BA** (micro-bénéfice agricole) permet une grande simplification de sa comptabilité. Le bénéfice imposable de l'année N équivaut alors à 13 % de la moyenne des recettes hors taxes des années N, N-1 et N-2.

« Ce régime fait apparaître un revenu, qui n'est pas forcément réel »

L'application de ce régime est conditionnée : la moyenne des recettes hors taxes des trois années précédentes doit être inférieure à 91 900€.

→ Pour les années 2024 et 2025, ce seuil est relevé à **120 000€** (soit pour la moyenne des années 2023, 2022, 2021).

Le passage au micro-BA pour les exploitations répondant à ce critère n'est pas automatique. Pour étudier l'intérêt de changer de régime fiscal, **n'hésitez pas à vous rapprocher des Afocg (association d'éducation populaire à la comptabilité) de votre département**.



ACTUALITÉS

Solidarité Paysans dans le contexte politique actuel

Les résultats des élections européennes et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale suscitent dans le pays et au sein de notre réseau une immense sidération.

Ces événements nous interpellent individuellement et collectivement dans nos choix, nous mettant dans quelques semaines face à des décisions dont nous mesurons l'importance pour l'avenir.

Solidarité Paysans est en première ligne pour mesurer la détresse et la colère du monde rural.

C'est pour cela qu'il est de notre devoir de rappeler ce que nous sommes et expliquer pourquoi nous sommes très inquiets des conséquences des élections législatives à venir.

Solidarité Paysans a mis au cœur de son engagement les valeurs républicaines, de liberté, d'égalité et de fraternité, déclinée par la solidarité avec et entre les personnes rencontrant des difficultés, sans exclusive ni discrimination.

Nous l'avons collectivement rappelé dans notre Charte, Solidarité Paysans s'inscrit dans les mouvements de lutte pour le respect de l'Humain, la solidarité, l'autonomie et l'émancipation des personnes. Nous poursuivons l'ambition d'une transformation sociale pour une société plus juste et plus solidaire.

Ces valeurs, nous les portons haut, à travers chacune de nos actions de défense des droits individuels et collectifs, à travers chacun de nos accompagnements.

Nous faisons, depuis notre création, le constat renouvelé de l'échec du modèle agricole dominant, qui profite à une minorité alors que de nombreux paysan.nes et citoyen.nes subissent ses désastreuses conséquences sociales, économiques, environnementales.

Nous savons que les causes ne sont pas à chercher dans un quelconque péril migratoire ou normes environnementales. Le repli nationaliste ne remettra pas en cause par miracle le modèle agro-industriel, tout comme la suppression des normes environnementales ne changera pas le revenu des paysan.nes.

Pire, nous savons que le projet ultra libéral s'attaquera aux droits des plus précaires que nous accompagnons et au financement des associations de solidarité comme la nôtre.

Ainsi, face à la gravité de la situation, nous vous incitons à **rejoindre les mouvements collectifs** qui s'organisent **pour proposer et défendre un projet qui s'attaque aux vraies causes et s'engage au respect des libertés, au développement de la solidarité nationale et internationale.**

Pour le conseil d'administration de SP National
Marie-Andrée Besson

La formation des accompagnants : un investissement permanent pour Solidarité Paysans

Trois mots sont importants dans l'engagement de Solidarité Paysans : **écoute, éthique et non-jugement**. Ces qualités sont maîtresses dans l'accueil de nouveaux bénévoles et sont enrichies tout au long de l'engagement. La diversité des personnes que nous rencontrons et la complexité croissante des dossiers que nous suivons, nous poussent à nous former continuellement. « Les accompagnements d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'il y a 20 ans » nous témoignent les plus expérimentés. Ainsi le réseau Solidarité Paysans met en place chaque année diverses formations pour les accompagnants, par exemple :

- Visioconférence avec un notaire sur les différentes possibilités de succession
- Groupe de travail l'organisation de groupe parole en non-mixité
- Formation juridique avec l'une des juristes du réseau pour une équipe locale
- Analyse de la pratique avec un professionnel



Et puis, les bénévoles aussi apportent leur savoir-faire : ainsi Sandrine, bénévole SP25, propose chaque mercredi à 20h30 un temps d'exercice d'écoute active pour les bénévoles qui le souhaitent.

Agnès Bost, SP25

TEMOIGNAGES

Côté Haute-Saône...

Composer avec la météo et le climat actuel

Suite à deux été très secs, les pluies de ce printemps rappellent aux plus anciens le printemps 1983. Aujourd'hui n'est pas plus simple à vivre pour les agricultrices et agriculteurs :



On est début juin et les vaches laitières sont alimentées en mode hiver. Face à la pluie presque continuelle, le pâturage n'est ouvert que lorsque la terre est ressuyée. Heureusement, on a beaucoup de stocks, suite à une diminution du troupeau ces années précédentes. On est en majorité sur des terres légères qui craignent le sec et les stocks importants nous permettent d'affronter autant le sec que l'excès d'eau.

Vincent
et Céline

Chez nous l'excès d'eau, c'est la misère. On est au 10 juin et on ne peut pas pâturer autour du bâtiment (terres hydromorphes). Alors on consomme les stocks prévus pour l'été. Les vaches laitières font beaucoup de route pour pâturer un peu, elles fatiguent et ça ne fait pas de lait. C'est stressant, c'est lourd à supporter.

Hélène et Stéphane

Nos récoltes sont depuis plusieurs années menacées par les aléas climatiques. Cette situation pèse énormément sur notre moral et provoque un mal être au quotidien qui nous donne envie de tout arrêter.

Isabelle et Didier

Outre la diminution du chargement/ha qui m'a apporté une sécurité alimentaire sur la période estivale, j'ai modifié ma conduite d'exploitation à plusieurs niveaux :

- Semis des céréales d'automne ou de printemps précoce. Ex : lentilles avec orge de printemps (semis en février)
- Prairies à base de luzerne si ph élevé ou mélanges Ray Gras, trèfle violet/blanc, Dactyle, fétuque... Pour pâturage de fin août à octobre : inter-culture colza fourrager/avoine brésilienne/trèfle gras
- Croisement des vaches laitières avec races rustiques (Vosgienne, Jersiaise, Simmental, ou Rouge Scandinave)
- Croisement avec Angus dont 20 veaux sont engraisés sur 3 ans uniquement au foin l'hiver, laissant ainsi l'ensilage d'herbe de qualité aux vaches laitières.

Je suis aussi sur un plateau calcaire, plus favorable aux saisons humides qu'aux saisons sèches mais tout cela m'apporte un peu plus de souplesse dans la gestion du troupeau, c'est appréciable.

Laurent

Propos recueillis par François Darosey et Thierry Bujon

Côté Jura...

La Ferme des Prés Sauvages est née !

Voilà un peu plus d'un an que je suis installée aux Soupois, à Tourmont. J'ai repris les bâtiments et 18ha à Christian Cherin. Je conduis un troupeau d'une cinquantaine de brebis Manex, en Agriculture Biologique, dont je transforme le lait en yaourts, feta et bientôt en Tome. L'intégralité est vendue en circuit-court à l'altermarché de Poligny, au marché et collectif bio d'Arbois, au marché bio de Lons, en Amaps et un peu à la ferme.

Les journées et les nuits sont souvent trop courtes mais on tient bon, ma petite famille et moi, merci à eux, merci à Solidarité Paysans ainsi qu'à toutes les personnes au grand cœur qui nous accompagnent et nous soutiennent dans cette folle aventure qu'est la naissance d'une ferme !

Pauline

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Jura

Intervention de Mathieu CASSEZ à l'Assemblée Générale de Solidarité Paysans 39 « L'agriculture dans un monde fini : perspectives et enjeux pour 2050 »

Dans la situation de crise agricole actuelle, nous avons sollicité Mathieu Cassez, Ingénieur agronome, pour nous éclairer. De manière très pédagogique il a basé son intervention sur un slogan : « **Soit on organise la décroissance, soit on va la subir par le climat, dans la douleur** ».

En effet le modèle agricole que nous connaissons aujourd'hui atteint ses limites dans un contexte de crise climatique et énergétique. Les changements climatiques montrent leurs conséquences tous les jours, mais l'indispensable abandon des énergies carbonées à venir nécessite de repenser les systèmes agricoles.

Derrière ces phénomènes, l'agriculture a subi des évolutions considérables : entre 1950 et 2024, **la productivité du travail a été multipliée par 2000, les paysans sont 20 fois moins nombreux et la part du coût de l'alimentation dans les ménages a été divisée par 2**. Dans le même temps **le revenu des agriculteurs a stagné** : les gains étant captés par les intermédiaires et par l'augmentation de l'endettement. La filière Comté, qui se porte bien avec une belle augmentation des prix du lait aux producteurs, subit pourtant la même tendance : cette croissance n'a pas mieux rémunéré le travail, puisque le surplus de revenu a été dépensé en achat d'engrais ou d'aliments, en frais de sur-mécanisation ou en investissements dans les bâtiments. En parallèle la pression sur les ressources naturelles conduit à une dégradation des rivières et de la ressource en eau, une érosion de la biodiversité... et une plus forte contribution au réchauffement climatique.



Le système agricole actuel repose en majorité sur une forte consommation énergétique. Par exemple, en production laitière entre, le carburant des tracteurs, l'énergie des équipements, les intrants et les concentrés achetés, **c'est 80 litres d'équivalent fuel qui sont consommés pour produire 1000 litres de lait**. Avec l'objectif de réduire fortement les énergies carbonées, ce modèle touche à sa fin.

Dans ce contexte, la réorientation des politiques publiques devrait reposer sur :

- Une réduction de l'endettement des fermes.
- Un plus grand encadrement des marges des intermédiaires
- Une réévaluation de la rémunération des services protégeant les écosystèmes
- Un soutien de la demande en produits bio
- Un renforcement des frontières contre le dumping social et environnemental.
- Et un fort développement du soutien à la recherche publique et à la formation et à l'accompagnement des paysans.

À notre échelle, les pistes d'avenir reposent sur la **recherche de nouveaux équilibres** basés sur une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources. Mathieu propose de rechercher à développer des modèles agricoles beaucoup plus autonomes en s'appuyant sur les ressources des exploitations, et plus soutenables dans les modes de consommation par la recherche de sobriété dans l'utilisation des intrants, des aliments achetés et de l'énergie carbonée. Ce sont les bases d'une réelle agroécologie, socle de l'accompagnement aux changements de pratiques qui doit nous guider dans nos accompagnements des agriculteurs en difficultés.

Jean-Claude Colmagne



ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Jura

Retour sur 2 journées d'échanges techniques du groupe pâturage

Suite au bon retour des années précédentes, nous avons décidé de reprendre les activités du « groupe pâturage ». L'intérêt de ces rencontres est multiple, car en plus des aspects techniques qui sont abordés, c'est aussi **l'occasion de nombreux échanges.**

Ce sont des liens qui se créent permettant à certains de sortir de leur isolement. C'est en résumé pour tous les participants, bénévoles et personnes accompagnées un enrichissement personnel par le partage de l'expérience de chacun.

Ainsi nous avons réalisé 2 rencontres pour cette première partie de l'année et **nous nous retrouverons cet automne pour faire le bilan fourrager de la saison, réfléchir à la gestion des stocks et envisager l'avenir.** Probablement que ce sera également l'occasion de reparler « fumure » à partir de l'article de Dominique Massenot : Valorisation des effluents.

La 1ère journée a eu lieu chez Michel à Charcier le 8 mars. Après une visite de la ferme, nous avons discuté des difficultés rencontrées par les éleveurs cet hiver liées au manque de sucre dans le fourrage. La discussion s'est poursuivie sur les moyens possibles à mettre en œuvre pour y remédier.



La 2nde rencontre, le 7 mai, s'est déroulée à Aresches sur la ferme de Carole et Emmanuel, en présence de Sylvie Bombrun, technicienne de la Chambre d'agriculture. Nous nous sommes rendus sur plusieurs parcelles de prairie. Sylvie a procédé à des tests par lesquels elle a, entre autre, démontré l'inefficacité du chaulage. Elle préconise de remplacer la chaux par du sable ajouté au moment d'épandre le fumier. Nous aurons sûrement l'occasion de vérifier et de reparler de cette méthode. Nous avons également abordé les questions de pâturage et de gestion des refus.

Encore merci à tous pour votre participation, et j'invite tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre pour ces journées de partage très conviviales.

Dominique Bouillet

Une journée Conviviale : La Fondue

Ce 20 janvier 2024 c'est autour d'une bonne fondue que nous avons réuni des bénévoles, des personnes accompagnées et des jardiniers (issus des Jardins du Partage) pour passer un bon moment.

Pendant cette journée chacun a pu oublier ses soucis, refaire un monde idéal, partager des questionnements mais aussi des expériences.

Merci à vous pour votre présence qui nous donne une bonne raison d'être là.

Un grand merci à notre spécialiste de la fondue : Gérard.



Marie-Claude Fournier

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Jura

Mots des salariés

Côté Jura, l'année 2024 marque un mouvement dans les animateur-rices :

• *Départs de Jeanne, puis Anna, vers d'autres horizons :*

« Après de longues réflexions, j'ai pris la décision de quitter mon poste, à la fin du mois de mars, mais je ne vais pas quitter le Jura, nous aurons l'occasion de nous recroiser j'espère !

MERCI à tous et toutes, pour vos réflexions, votre écoute et votre engagement sans faille auprès des agriculteur-rices en difficultés. » -- Jeanne

« Merci à toutes pour votre accueil ! Je pars du Jura, fin juin, pour de nouvelles aventures. Belle continuation à vous et à l'association ». -- Anna

• *Arrivée de Baptiste, animateur-médiateur en temps plein :*

« Je suis arrivé le 3 juin à SP Jura, et je suis ravi de retrouver mes terres natales jurassiennes après avoir travaillé quelques années avec des agriculteurs bourguignons.

Après des études en économie et développement agricole à la Sorbonne, un stage aux Civam et du wwoofing en Écosse, j'ai fait mes armes d'animateur à la Coordination Rurale BFC où j'ai pu me confronter à la réalité et la diversité du monde agricole.

Retrouver un cadre associatif, travailler sur des accompagnements sur la durée, le tout dans des valeurs humanistes et d'éducation populaire est un retour aux sources pour moi, et j'aurai plaisir à vous rencontrer et avancer avec vous. Remplacer Anna et Jeanne est un sacré défi, mais tout est mis en place pour que je m'acclimate au mieux et que je puisse contribuer avec vous à faire vivre SP39 dans l'ensemble de ses missions. » -- Baptiste Douillet

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Doubs

Une stagiaire en psychologie pour mieux comprendre notre action

Début 2024 Jeanne, étudiante en 3ème année de psychologie à l'Université de Franche-Comté, nous a rejoint pour un stage dans notre association. L'objectif était d'observer et d'analyser la posture des bénévoles et de comprendre dans quelles mesures l'association pourrait travailler avec une psychologue.

Présente tous les lundis pendant 10 semaines, Jeanne a rencontré plusieurs bénévoles et les a suivis dans les accompagnements. Elle a également co-animé avec Marion une rencontre du groupe de parole. Cela lui a permis d'avoir un aperçu global de différentes formes d'accompagnement que nous proposons.

Après s'être imprégné des comptes-rendus d'accompagnement et du fonctionnement de l'association, Jeanne a réalisé une enquête auprès des bénévoles SP25 sur leur motivation et les compétences mobilisées (ou à mobiliser) lors des accompagnements.

Il en ressort que « les bénévoles se sentent majoritairement à l'aise pour faire face à des conflits et des problèmes humains ou prendre en charge les émotions partagées, alors que cela semble plus complexe pour des problèmes d'ordre juridique », dossiers souvent perçus comme des dossiers « lourds ». Jeanne a aussi souligné l'importance de clarifier la demande d'accompagnement et de savoir mobiliser les outils adaptés pour cela.

L'étude relève aussi que 90% des bénévoles disent avoir été marqués par un accompagnement et, 60% d'entre eux témoignant d'expériences positives mais aussi négatives. La question de la gestion des accompagnements, et du stress qui peut être généré semble donc une problématique intéressante à creuser.

Elle conclue son analyse de la manière suivante : les difficultés rencontrées lors des accompagnements pourraient être améliorées par la formation des bénévoles !

Jean Vuillet et Marion Mazille

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Doubs

Une belle Assemblée Générale pour SP25

L'assemblée générale de Solidarité Paysans s'est tenu le 21 mars devant une cinquantaine de personnes : bénévoles, personnes accompagnées, élus et représentant du monde agricole et politique. Une constante augmentation des dossiers d'accompagnement a été constatée en 2023 (60 familles sur l'année) mais les bénévoles restent mobilisés pour aider ces travailleurs et travailleuses à défendre leurs droits à sortir de l'isolement, de la dépendance et à rester dignes et fiers de leur métier.

Pour la nouvelle année, il sera important d'accueillir de nouveaux bénévoles pour répondre aux demandes, de conforter nos partenariats, de poursuivre les formations, de garder notre liberté de parole pour continuer à défendre et accompagner les agriculteurs et agricultrices.

Un copieux repas, préparé par quelques bénévoles, a joyeusement clôturé la journée.

Anne-Marie Vurpillat



Groupe échanges de pratique dans le Doubs

En projet depuis 2 ans environ, ce groupe a pu voir le jour Février 2024. Animé par Marion notre animatrice, ce lieu d'expression est proche des groupes de paroles avec cependant une visée précise : valoriser les savoir-faire de nos accompagnés.

Ces temps d'échanges d'expression des passions et des expériences agricoles sont des outils d'accompagnement et de développement personnel pour reprendre confiance en soi. L'étiquette « en difficulté » disparaît au profit de « personne ressource » exprimant savoirs et savoir-faire au bénéfice de tout le groupe.

Des partenariats sont envisagés avec la chambre d'agriculture ou la DDT en appui au groupe quand cela sera nécessaire pour des questions d'ordre technique ou administratif. Prochaine rencontre : 24 Septembre 2024, sur la ferme d'un des participants.

Jean-Marie Roussel



Groupes de paroles SP25

Dans le Doubs un groupe de paroles a été mis en place depuis 2 ans. Basé sur la thérapie de groupe et animé par notre animatrice, il est un lieu de libre d'expression, de confidentialité et de confiance réciproque. La complicité s'installe petit à petit entre bénévoles et accompagnés en toute liberté, y compris la liberté du silence.



Ces rencontres contribuent à resserrer les liens entre participants dans un climat d'écoute et de bienveillance mutuelle. Ce cadre permet d'exprimer ses doutes, ses souffrances, ses convictions en mettant en valeur le «JE». Chacune et chacun est reconnu, valorisé et entendu. Cette reconnaissance est la base du retour de la confiance en soi sur le chemin de la (re)construction personnelle.

Jean-Marie Roussel

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Haute-Saône

Une petite Assemblée vivante

SP 70 a organisé son Assemblée Générale le 14 mars 2024 à la MFR de Fougerolles où nous avons été accueillis par la directrice. Petite assemblée où ont été présentés le rapport d'activité 2023 : 28 accompagnements dont 9 nouveaux, groupe de parole, accompagnement collectif à la télédéclaration PAC, formations... et 2000 heures et 12 000 km parcourus par les bénévoles.

Le directeur de la DDT et le directeur DDETSPP (anciennement DSV) ont pris la parole. Si leurs propos n'ont pas fait unanimité, ils nous ont réaffirmé que la porte de leur bureau était toujours ouverte. Notre président Philippe Goux a rappelé que « nous devons nous faire connaître et surtout (...) convaincre les agriculteurs de ne pas attendre que la situation devienne catastrophique pour nous appeler ». Un bon repas a suivi ainsi que le spectacle de Jérôme Rousselet.

Ce fut une AG vivante, qui a permis de nombreux échanges.



Christine Doubey et François Darosey

Morceaux de Vie de Paysans, 3 fois plutôt qu'une

Venu de Mayenne, invité par SP70, le comédien Jérôme Rousselet (Cie Pakapaze) nous a offert des « Morceaux de vie », ceux de sa vie d'ancien paysan. Puis dans le « Progrès progresse » retour vers le futur, grâce à « André », paysan centenaire en... 2060.

Les spectacles, tout public, ont été accueillis les 12, 13 et 14 mars 2024 dans 3 établissements d'enseignement agricole : le LEGTA de Vesoul : 200 personnes, une cinquantaine d'élèves, une centaine à la MFR de Combeaufontaine dont 70 jeunes et 70 personnes à Fougerolles dont une classe de BTS, suite à l'AG de SP70. Côté budget, pas de souci, il a été tenu !

Si le dialogue avec les jeunes n'est pas toujours évident, espérons cependant que des « graines de réflexion » aient été semées et que pour certains, elles finissent par germer dans les esprits...

De sûr, organisateurs, spectateurs et comédien ont apprécié ces beaux et... bons moments de convivialité.



Nelly Feuerstein

Télédéclaration PAC en collectif

Les 2 et 3 Mai nous avons joint la formation télédéclaration PAC organisée par l'ADEAR70 (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) dans la salle informatique du lycée agricole de Port-Sur-Saône.

8 agriculteurs et agricultrices accompagnés ont participé avec un membre du binôme accompagnant. Chacun est à son ordinateur, nous avançons ensemble, les uns les autres se donnent un coup de main.

Emmanuel - l'animateur - rappelle les points de vigilance et annonce les nouveautés : les MAEC territoriales, qu'on n'aurait pas forcément mises en œuvre, le taux de chargement dans le calcul de l'ICHN... Chacun partage sa méthode, on découvre les inégalités de primes PAC avec notamment une maraîchère présente.

Journée efficace, sympathique et appréciée.

À renouveler !

Elisabeth Roy

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La richesse de nos différences à l'échelle de la région

L'Assemblée Générale de SP Bourgogne Franche-Comté s'est déroulée le 23 Mai à Dijon.

En 2016 l'association a été constituée pour à minima structurer la relation avec le conseil régional (partenaire financier important) dans un souci de mutualisation, d'organisation et de coordination de nos actions. Disposant d'un budget limité les membres du conseil d'administration ont engagé une réflexion autour du projet régional. Les 4 associations (Jura, Haute-Saône, Bourgogne, et Doubs) sont très différentes par leur histoire, leur enracinement et leur reconnaissance.



Ces différences sont source de richesse. Mais quelles synergies positives à travailler ensemble et partager nos expériences, nos doutes et nos convictions !

L'amitié, la fraternité, la confiance et le plaisir de nous retrouver pour échanger nous permettront d'aller plus loin ensemble.

Jean-Marie Roussel

ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

L'éducation populaire en agriculture : une ressource face au changement climatique ?

Le Collectif InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) est formé d'associations toutes issues de l'éducation populaire (AFOCG, MRJC, Accueil Paysan, Solidarité Paysans, Terre de Liens).

Au-delà des spécificités de chaque association, InPACT 25 se donne comme priorité d'action la Transmission et l'Installation agricole. Cette année, en plus des Cafés Installation et Soirées Transmission, le collectif a mis en place la **première Rencontre Post Installation**, entre projet et réalité, faire face aux aléas, pour échanger sur les premières années d'installation.



Le 24 septembre à Charmoille, le collectif **animera la diffusion du film La théorie du boxeur, de Nathanaël Coste**. Un récit documentaire réalisé à partir de l'expérience des paysans de la Drome face aux dérèglements climatiques. Observer, chercher, comprendre, construire semble résumer une démarche commune au collectif InPACT et aux protagonistes du film.



Ferjeux Courgey et Marion Mazille



PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, etc.).

Dates à venir

SP Jura :

- Pique-Nique : dimanche 28 juillet, à Sur Fahu 39130 Châtillon
- Frites au Marché de Mesnay : mardi 30 juillet
- Réunion de suivi de dossier avec Kathleen, le 26 septembre à Tourmont
- Journée de rentrée des Bénévoles : le 15 octobre, à Lons-le-Saunier

SP Doubs :

- Pique-Nique : courant septembre / soyez attentifs à votre boîte aux lettres
- Formation à la médiation-conciliation : les 28 et 29 novembre, secteur Valdahon
- Colloque régional dans le Doubs : courant Novembre, à Dannemarie-sur-Crète

SP Haute-Saône :

- Formation à l'analyse de la compta agricole : mardi 8 octobre, à Vesoul
- Analyse de la pratique, avec Lucie Fauvet : mercredi 27 novembre, à Vesoul
- Formation nouveaux bénévoles : lundi du mois de septembre



VACANCES

Congés et permanences :

- Du 3 au 11 août, le bureau de SP39 sera fermé.
Une permanence téléphonique sera assurée au 06.30.45.10.65.
- Du 29 Juillet au 18 août, le bureau de SP25 et SP70 sera fermé.
Une permanence téléphonique sera assurée au 06.86.67.37.75 (Doubs) et 06.74.94.49.02 (Haute-Saône).

Crédits images : Art Korporal/pixabay ; Freepik

Avec le soutien de nos partenaires :